



Assessorato Beni e attività culturali,
Sistema educativo e
Politiche per le relazioni intergenerazionali

Assessorat des activités et des biens culturels,
du système éducatif et
des politiques des relations intergénérationnelles

Trasmissione via PEC

Réf. n° - Prot. n. 21042/ss

Aoste / Aosta 23 octobre 2024

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des institutions scolaires du premier et du deuxième degré de la Région (y compris les écoles agréées)

Mesdames et Messieurs les référents pour l'internationalisation des établissements scolaires (par le biais du secrétariat)

LEUR SIÈGE

OBJET: Espace européen de l'éducation - Plan de développement de l'internationalisation - Cours de formation à Nice - Appel à candidatures - année scolaire 2024/2025.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, dans le cadre des mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre des Plans pour l'internationalisation des établissements scolaires, l'Assessorat des activités et des biens culturels, du système éducatif et des politiques des relations intergénérationnelles - Département de la Surintendance des écoles propose un parcours méthodologique, financé par le programme ERASMUS+ et destiné aux enseignants EsaBac et d'Histoire en français, titulaires d'un emploi à temps indéterminé des institutions scolaires du premier et du deuxième degré de tous les établissements scolaires de la Région faisant partie du consortium d'accréditation, avec une priorité donnée aux enseignants du deuxième degré .

Le parcours de formation vise l'acquisition d'approches méthodologiques permettant la fluidité de l'enseignement de l'Histoire.

Dans un premier temps, les enseignants feront part de leurs questionnements, de leurs réussites mais aussi des difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en place de cet enseignement spécifique.

Ensuite, ils auront du temps de visites et d'observation en classes de différents niveaux dans des écoles partenaires du programme.

OM/svR:\SEGR_SIT\DOCENTI DISTACCATI\Musella\nizza\2024-2025\ERASMUS+ Cours de formation Nice professeurs d'Histoire a_s_24_25 (2).doc

Département surintendance des écoles
Dipartimento sovrintendenza agli studi
Bureau de soutien à l'autonomie scolaire
Ufficio supporto autonomia scolastica
51.00.00

11100 Aoste
1, Place Deffeyes
téléphone +39 0165/275804

11100 Aosta
Piazza Deffeyes, 1
telefono +39 0165/275804

istruzione@regione.vda.it
istruzione@pec.regione.vda.it
www.regione.vda.it

C.F. 80002270074

Pour finir, il sera proposé aux participants de construire des séquences à partir du matériel pédagogique proposé.

La formation est conçue selon une approche de type formation/action où alternent les apports théoriques, les visites, les échanges de points de vue et de pratiques, les séquences de réflexion individuelle et les travaux en groupe.

Les cours auront lieu à Nice du 24 au 30 novembre 2024, auprès du centre Francophonia, et ils sont destinés à un nombre minimum de 8 enseignants avec une priorité donnée aux enseignants du deuxième degré.

Le programme comprend :

- un parcours de 25 heures de formation, qui comprend 2 modules de formation, une conférence, des ateliers d'innovation;
- des visites culturelles;
- l'hébergement d'une durée de 8 jours - 7 nuits en famille d'accueil ou en hôtel (le prix varie selon le choix d'hébergement)

Description	
Programme de formation + hébergement en famille (chambre simple /demi-pension avec PD et repas du soir)	1.186,00 euros
Programme de formation + hébergement en hôtel (chambre double avec un/e collègue avec PD inclus)	1.282,00 euros

Les boursiers s'engageront à expérimenter en classe les pratiques apprises et à les partager avec leurs collègues.

L'Administration régionale prévoit le remboursement pour la formation des enseignants, pour un montant de 1.186,00 euros ou de 1.282,00 euros, sur présentation de la facture de paiement et à condition que les enseignants participent au parcours de formation prévu. Le centre de formation admet la répartition du paiement en deux tranches différentes.

Le boursier recevra de la part de l'Administration régionale le remboursement des frais de voyage (aller/retour) sur présentation des billets pour un montant maximum de 285,00 euros.

Au cas où le nombre de demandes excéderait les places disponibles, la priorité sera accordée aux enseignants de l'école secondaire du deuxième degré, selon un critère de représentation des écoles de la Région.

Les enseignants qui souhaitent proposer leur candidature sont priés de le communiquer à l'adresse e-mail istruzione@pec.regione.vda.it, avant le lundi 11 novembre 2024, dernier délai, par l'intermédiaire du secrétariat.

Pour toute information complémentaire, on peut s'adresser à Mme Ornella Musella, au numéro de téléphone 0165/275873 ou par courriel o.musella@regione.vda.it.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

LA SURINTENDANTE AUX ECOLES
Marina Fey
(document signé électroniquement)